

Déclaration de Glasgow sur la tarification du carbone dans les Amériques

Novembre 2021

Glasgow, Écosse, Royaume-Uni

Nous, chefs d'États et de gouvernements, engagés dans la tarification du carbone dans les Amériques :

Reconnaissant que les changements climatiques constituent une menace aux échelles mondiale, nationale, infranationale et locale pour l'économie, l'environnement et les moyens de subsistance d'innombrables personnes, dans les Amériques et ailleurs, et qu'ils exigent une réponse urgente, efficace et durable de tous les ordres de gouvernement;

Tenant compte de la Déclaration de Paris sur la tarification du carbone dans les Amériques entérinée en décembre 2017;

Réaffirmant notre appui à l'Accord de Paris comme étape nécessaire de la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale et à l'adoption de mesures d'atténuation rehaussées aux échelles nationale et infranationale visant, notamment, des objectifs plus ambitieux tels que formulés dans les dernières mises à jour des contributions déterminées au niveau national (CDN), et se traduisant par des plans d'action, des politiques et des programmes actualisés;

Faisant valoir notre intention de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050 afin de contribuer à limiter à 1,5 °C l'augmentation de la température moyenne à l'échelle planétaire conformément aux derniers rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat;

Soulignant l'importance des instruments de tarification du carbone, dont la création de marchés du carbone, par tous les ordres de gouvernement, comme moyens utiles et efficaces de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), de soutenir les efforts d'atténuation dans tous les secteurs au moyen de l'envoi de signaux-prix, de stimuler l'innovation, de favoriser les réformes fiscales, d'encourager le transfert de technologies propres et de promouvoir un développement économique sobre en carbone;

Reconnaissant la nécessité de mettre en œuvre une tarification carbone qui contribue à faciliter une transition juste pour les secteurs et les travailleurs particulièrement touchés par le passage vers une économie à faibles émissions de carbone;

Soulignant les efforts incessants que déploient plusieurs gouvernements nationaux et infranationaux dans les Amériques pour mettre en œuvre ou pour opérationnaliser avec succès des instruments de tarification et des marchés du carbone, tout en encourageant d'autres gouvernements à faire de même;

Insistant sur la nécessité d'encourager la comparabilité des critères et des normes de mesure, de déclaration et de vérification relatifs aux émissions de GES et celle des résultats d'atténuation pour permettre la création et faciliter le fonctionnement de marchés mondiaux et régionaux du carbone et l'élaboration de politiques nationales de tarification du carbone;

Reconnaissant que l'harmonisation et la liaison des instruments, politiques et programmes de tarification du carbone sont mutuellement bénéfiques, accroissent la certitude et la prévisibilité, réduisent les risques de fuite de carbone et répondent aux préoccupations de compétitivité des gouvernements impliqués, tout en accroissant la liquidité des marchés, en favorisant l'efficacité administrative et en permettant d'internaliser le coût des émissions de GES;

Soulignant l'importance de poursuivre la collaboration internationale volontaire sur les marchés du carbone, y compris par l'application de l'article 6 de l'Accord de Paris;

Confirmant notre vision commune d'une collaboration régionale à la tarification du carbone dans les Amériques;

NOUS AFFIRMONS *notre engagement à:*

- Appliquer la tarification du carbone, ou à poursuivre sa mise en oeuvre, comme pierre angulaire d'une politique économique et environnementale ambitieuse de lutte contre les changements climatiques et comme élément clé d'une relance postpandémique verte;
- Travailler à l'application d'un coût carbone pour guider les décisions relatives aux investissements publics et à encourager les entreprises privées à faire de même par le biais d'une tarification interne du carbone;
- Relever régulièrement le niveau de la tarification du carbone dans nos économies respectives pour refléter au plus près les coûts sans cesse croissants des mesures de réduction des émissions et le coût social du carbone afin de s'assurer que des signaux-prix forts sont envoyés à travers nos économies à un rythme et à une échelle suffisants pour effectuer des changements transformationnels;
- Poursuivre la mise en oeuvre de la plateforme « Tarification du carbone dans les Amériques » (TCA) en:
 - renforçant la coopération régionale et internationale par la mise en commun d'informations, d'expertises, de leçons apprises et d'expériences;
 - identifiant les occasions d'accroître l'harmonisation et la liaison des instruments de tarification et des marchés du carbone;
- Encourager les synergies et la coordination des initiatives et des forums de tarification du carbone en activité dans les Amériques.

NOUS INVITONS toutes les autorités compétentes et les organisations partenaires actuelles et potentielles de la plateforme TCA à fournir des ressources, à partager leurs connaissances et à renforcer l'expertise technique des membres de cette dernière en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'opérationnalisation et de la liaison des instruments de tarification du carbone et des systèmes de mesure, de déclaration et de vérification des GES, afin d'optimiser les actions climatiques, d'encourager des progrès réels relativement à la réduction des émissions de GES et de faciliter l'application de cette déclaration.

NOUS ENCOURAGEONS les gouvernements de l'extérieur des Amériques à collaborer avec la plateforme TCA pour étendre et renforcer les mécanismes de tarification du carbone à l'échelle mondiale.

NOUS ACCUEILLONS favorablement le soutien et la participation active des entreprises, des institutions financières, des organisations non gouvernementales et de la société civile à l'élaboration et à l'application de politiques robustes, équitables et efficaces en matière de tarification du carbone.

California Air Resources Board pour l'État de la Californie

Canada

Chili

Colombie-Britannique

Jalisco

Nouvelle-Écosse

Panama

Paraguay

Québec

République Dominicaine

Sonora

Yucatán